



Sivry-Rance

BULLETIN COMMUNAL

EN BREF ...

Les plantes invasives aussi chez nous !
N'oubliez pas ... mangez wallon, c'est bon !
La rage taxatoire continue. Où s'arrêtera-t-elle ?
Espace libre pour jeunes (ELPJ) : nouveau à Sautin !
Des alternatives aux pesticides
Sivry-Rance, commune interdite aux camions

www.sivry-rance.be

FESTA
services

**Allégez votre
quotidien !**

071 32 87 50

www.festaservices.be



DCremorques

WWW.DC-REMORQUES.BE

VENTE - REPARATION - ENTRETIEN REMORQUE ET VANS A CHEVAUX

POUR PARTICULIERS OU PROFESSIONNELS

LOCATION REMORQUES (TOUT USAGE OU PORTE VOITURE)

CREDIT ET LEASING POSSIBLES DIRECT CHEZ NOUS !!!

**RUE MARTINSART 25 A
6470 - SIVRY**

**TEL : +32(0)60/214700
DCREMORQUES@GMAIL.COM**

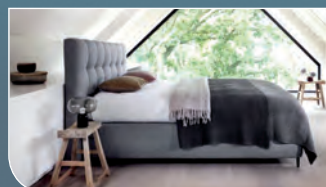
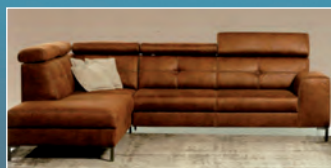
Au Bon Meuble

**Penser meubles
C'est penser Sivry,
Du beau, du choix, des prix.**
f **aubonmeuble**

**4 salles
d'exposition
Rue Godart**

Le spécialiste du salon avec fauteuils relax et du meuble en chêne massif

**Livraison et montage
gratuits
Entrée Libre**



SIVRY

+32(0)60.45.50.28

**Ouvert mardi, mercredi,
jeudi, vendredi
de 9h à 18h.**

Samedi de 10h. à 18h.

Dimanche de 14 à 18h.

Fermé le lundi

www.aubonmeuble.com

aubonmeuble@gmail.com

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Depuis le 24 février 2022, la guerre est de retour sur le sol européen. Un dictateur mégalomane a décidé de plonger l'Ukraine dans l'horreur et la souffrance d'un peuple qui a eu le tort de choisir démocratiquement son destin et sa souveraineté.

Des millions de famille Ukrainiennes se retrouvent sans logement ou fuient l'atrocité des combats où de nombreuses victimes civiles, des enfants, perdent la vie. Les pays européens et la Belgique ont décidé d'organiser l'accueil des futurs réfugiés venant d'Ukraine. Notre commune a répondu rapidement à cette situation en apportant de l'aide grâce à des initiatives privées et de nombreux dons. Je remercie ceux et celles d'entre vous qui se sont engagés dans cette aide.

L'ensemble des services de la commune et de notre CPAS se sont réunis pour organiser un PLAN D'ACCUEIL pour les futurs réfugiés venant d'Ukraine que chaque commune devra prendre en charge, loger et accompagner pour une durée indéterminée.

Actuellement, 25 familles de notre commune ont déjà répondu présent pour partager leur logement avec les futurs sinistrés.



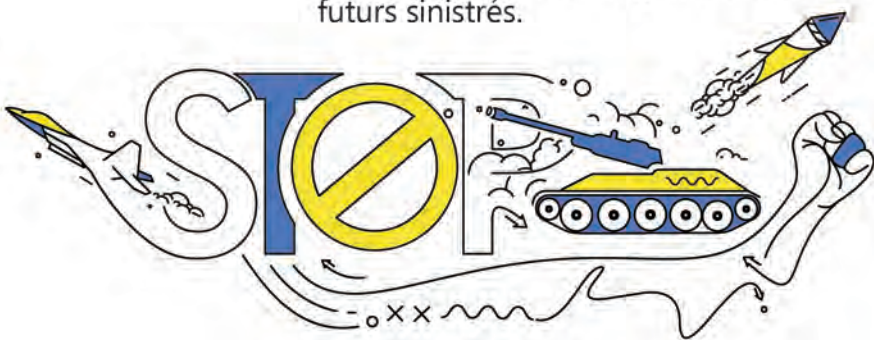
La Commune de Sivry-Rance lance un appel à ses habitants dans le cadre de l'organisation de son PLAN D'ACCUEIL en faveur des futurs réfugiés provenant d'Ukraine. Il est demandé à chaque commune d'accueillir équitablement les familles qui ont fui la guerre. Nos services communaux souhaiteraient connaître les citoyens disponibles pour :

1. Accueillir chez eux une ou plusieurs personnes pour une durée indéterminée.
2. Aider les services communaux comme traducteur en RUSSE ou en UKRAINIEN.

Merci d'adresser vos possibilités d'aide par email : ILA@SIVRY-RANCE.BE

Réagissons ensemble à cette guerre par la solidarité et l'entraide.

Jean-François Gatelier
Votre Bourgmestre



SOMMAIRE

- | | | | |
|----|---|----|---|
| 4 | Sivry-Rance commune interdite aux camions | 17 | Un plan d'aménagement forestier ambitieux pour nos 2200 ha de bois et forêts et pour les 20 prochaines années |
| 6 | A l'agenda | 19 | La rage taxatoire continue. Où s'arrêtera-t-elle ? |
| 8 | Les plantes invasives aussi chez nous ! La méfiance est de mise | 20 | Des alternatives aux pesticides pour la santé et l'environnement |
| 11 | Hausse du prix des carburants, et si le covoiturage était une des solutions ... | 21 | Espace libre pour jeunes (ELPJ). Nouveauté à Sautin ! Une info pour nos jeunes |
| 12 | Nos déchets en quelques chiffres : des statistiques prometteuses pour des taxes élevées ! | 22 | Réseau églises ouvertes, RDV les 04 & 05 juin prochains ! |
| 14 | N'oubliez pas ... manger wallon, c'est bon ! | 23 | Nos services communaux |
| 15 | De nouvelles règles pour l'identification & la détention de chevaux et d'ânes | | |
| | Le jardin au fil du temps | | |

SIVRY-RANCE COMMUNE INTERDITE aux camions



Le collège communal a proposé au prochain conseil communal un accord de principe concernant l'interdiction des poids lourds (>5 tonnes) sur la majeure partie du territoire de notre commune (en mauve sur la carte ci-contre).

CONSTAT : L'AUGMENTATION DU TRAFIC DE POIDS LOURDS

Nous avons constaté ces dernières années une augmentation du trafic des poids lourds dans nos villages. Ce sont essentiellement 4 axes routiers qui sont le plus concernés dans notre commune :

- 1/ L'axe Marzelle-Martinsart à Sivry
- 2/ L'axe rue de France et rue de la station à Sautin
- 3/ L'axe Montbliart - rue des déportés à Rance.

Seul l'axe rue Pauline Hubert - rue des combattants n'a pu être intégré à ce projet car nous devons laisser la possibilité qu'il puisse être utilisé comme itinéraire Bis ou déviation lors des événements récurrents au circuit de Chimay.

De plus, sur demande du collège communal, la Région wallonne va prolonger la barrière de protection devant l'entrée de la rue de la Marlagne à la N53 empêchant par la suite tout passage de véhicules à cet endroit dangereux à plus d'un titre.

QUELLES SONT LES RAISONS DE CETTE AUGMENTATION ?

Cette augmentation de ce trafic routier, qui n'a pas lieu d'être étant donné les nombreuses voies rapides qui s'offrent au trafic international (les nationales et les autoroutes), est due à différentes raisons :

- L'axe Chimay-Beaumont-Gozée (N53) est la seule route de Wallonie où la taxe kilométrique n'est pas appliquée aux poids lourds, favorisant ainsi le trafic ;
- La non réalisation de la N54 (Maubeuge-Charleroi) va de facto continuer à rendre l'axe Beaumont-Chimay comme une liaison privilégiée ;
- L'augmentation importante du transport routier international ces dernières années.

LES CONSÉQUENCES ...

Notre commune n'a pas à subir les nuisances de ce trafic inapproprié à nos villages et qui occasionnent plusieurs problèmes importants :

- un risque important sur nos populations en matière de sécurité routière et de santé (particules fines) ;
- les voiries de nos villages sont inadaptées au charroi important de poids lourds et occasionnent un surcoût en réparation dommageable pour notre commune ;
- certaines habitations subissent des vibrations pouvant, à court terme, endommager leur bâti.
- ce trafic routier est en contradiction avec la politique de développement de voies lentes et pistes cyclables dans notre entité.



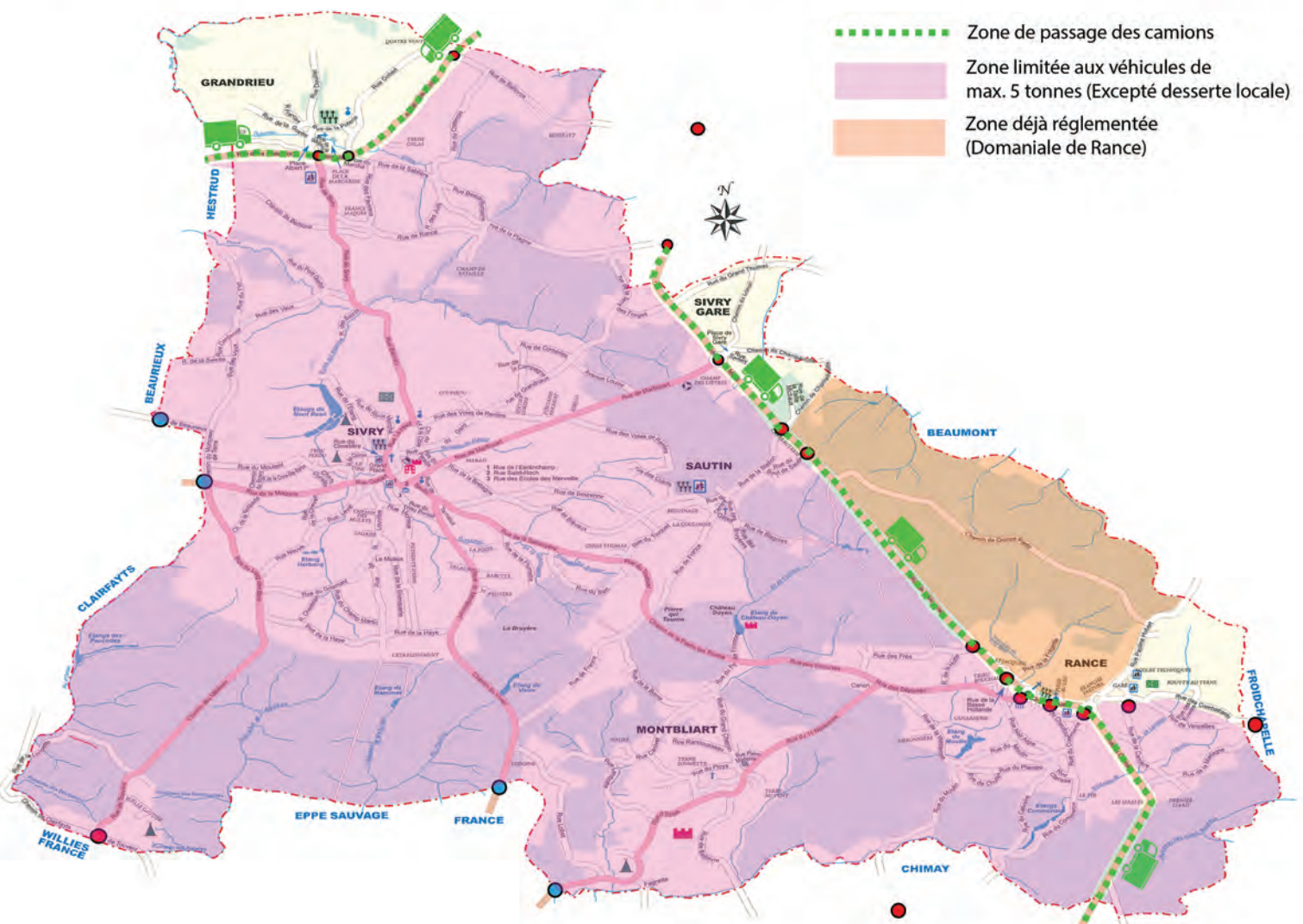
Cette interdiction ne concerne pas les livraisons et les dessertes locales ! Les agriculteurs, les entrepreneurs, et les habitants de notre commune utilisant des véhicules de plus de 5 tonnes ne sont pas concernés par cette mesure.

Avec l'aide de la police locale et l'accord de la Région wallonne, la matérialisation de cette interdiction par une signalisation se fera sur une année.

Suite à l'adoption de cette interdiction, les GPS et applications GSM de guidage vont retirer notre commune comme possibilité de passage grâce aux futures mises à jour des logiciels embarqués.

CARTE DE L'ENTITÉ AVEC LES DIFFÉRENTES ZONES SUSMENTIONNÉES :

Jean-François Gatelier
Votre Bourgmestre et
responsable de la sécurité



A L'AGENDA



Le jardin

Au fil du temps



A Sautin
à partir du 24 mars 2022

Le jardin ensemble & autrement !
Initiation - Apprentissage - Entretien - Trucs & astuces - Mise en pratique

Où ?
Ancienne école de Sautin
Rue de Souverne, 1
6470 Sautin
Infos : 0496/58.91.05

Quand ?
1ère séance : 24 mars
Ensuite : 7 avril, 14 avril
5 mai, 2 juin, ...
de 14h à 17h.

Une initiative de




JE COURS POUR MA SANTE

FORET DOMANIALE DE RANCE - LES LUNDIS A 18H



REPRISE !!!!!

EN AVANT POUR UN PROGRAMME DE 12 SEMAINES
A PARTIR DU 4 AVRIL 2022

INFOS : MAGALI MORMAL 060/41.41.49
INSCRIPTIONS : QUENTIN DOUCET 0493/65.08.10




MAISON  RENARD

PRÉPARONS-NOUS AU PIRE

(ET ESPÉRONS LE MEILLEUR)

CENTRE CULTUREL LOCAL DE SIVRY-RANCE

JEUDI 31/03 - 20H



**Faites appel à l'ADMR
pour Mieux vivre chez vous !**



Vous avez besoin d'une aide familiale, d'une garde à domicile ou d'une aide ménagère

☎ 060 21 21 18
✉ chimay@admr.be

N'attendez plus, contactez-nous ! ➔

ADMR
AIDE À DOMICILE
EN MILIEU RURAL

Rue de Virelles 71 - 6460 Chimay
www.admr.be






*Boucherie
Manu et Fils*

PROXY DELHAIZE
Sivry-Rance

☎ 060 21 56 86 ☎ 060 41 21 08

**Rue de la Verrerie, 4
6470 SIVRY - RANCE**

GARAGE PHILIPPE JULLIEN & FILS

**DERNIÈRES TECHNOLOGIES DIAGNOSTIC
TOUTES MARQUES**

Analyse et code erreur de votre véhicule
PC DIAG GUTMANN

Et un technicien ingénieur industriel en électromécanique automobile à votre service pour entretien et détection de vos pannes.



À bientôt pour votre rdv

 **TOYOTA • SAUTIN**

Tél + 32(0)60 45 63 45

Menuiserie MOREAU Y & M SRL
Menuiserie Générale (Bois-PVC-Alu)

YVES MATHIEU MOREAU



Toutes Rénovations et Aménagements intérieurs et extérieurs + Finitions ■ Châssis, Porte, Volets, Terrasse (Padouk, Bankirai) ■ Escaliers, Vérandas et Pergolas, Portes garage (Modèle au choix) ■ Bardage (Cèdre, Mélèze, Thermowood, ...) ■ Isolation, Parquets ■ Cuisine (Artisanale de tous bois et tous styles) ■ Fabrication porte Intérieure de tous styles

DEVIS GRATUIT !!!
!! Plus de photos de travaux réalisés, visitez : <http://moreau-moreausprl.skyrock.com> !!

Rue Pierre Modeste, 1
6470 Montbliart (Sivry-Rance) Belgique
e-mail : mathestar@hotmail.com
site Web : <http://moreau-moreausprl.skyrock.com>
Gsm : 0479/54.16.09 ou 0494/25.46.21
Tél & Fax : 060/41.21.09 (pour la France +003260412109)

**VENTE DE FLEURS
ARTIFICIELLES ET NATURELLES
à 5 km de Beaumont
POMPES FUNÈBRES
& FUNÉRAIRIUM
SAUTIN (pylône)**

- 2 salons avec cuisine séparée
- Salle de réception pour 75 personnes
- Vaste parking

L'équipe des funérailles Briez est à votre service 24h sur 24 afin d'organiser les funérailles de votre proche et les démarches administratives selon vos désirs et celui du défunt, tout en respectant votre budget, le code déontologique, les lois concernant le traitement de corps et l'accompagnement des familles.

BRIEZ BRUNO

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE MENUISERIE
INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE**

BOIS - P.V.C - ALU
Châssis - Porte - Escalier
Véranda - Parquet
Cloison - Volet

**SPÉCIALISTE
EN
FABRICATION
D'ESCALIERS**



**Chaussée de
Mons 67
6470 SAUTIN
(Pylône)**

Tél. 060 45 50 72 - 0475 95 32 71 (Bruno)
0474 05 20 18 (Lydia) - briez.bruno@gmail.com

LES PLANTES INVASIVES AUSSI CHEZ NOUS ! La méfiance est de mise.

Renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, myriophylle du Brésil, cabomba de Caroline, berce du Caucase, ... la liste est longue. Dans nos jardins, dans nos mares, rivières, prairies ou encore lisières forestières, on en retrouve partout. Elles mettent en danger notre écosystème et parfois, l'être humain. Faisons un petit focus sur les plus emblématiques ...

LA BERCE DU CAUCASE

Initialement importée pour son potentiel mellifère et esthétique, la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) se répand le long des berges de nos eaux de surface, des routes, des lisières forestières, et des prairies gérées de manière extensive.

Pour la nature : cette invasive pionnière pousse en peuplements denses, et empêche nos plantes indigènes de s'épanouir : elle appauvrit la diversité floristique des terrains colonisés. Outre son impact environnemental, l'envahissement massif des berges limite les activités récréatives telles que la pêche, ou encore la randonnée.

Pour l'être humain : la sève de la berce du Caucase est composée de substances chimiques « photosensibilisantes ». A son contact, la peau est extrêmement sensible aux rayons du soleil, et subit de graves brûlures.



LA RENOUÉE DU JAPON

Originaires d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe à des fins ornementales au 19^e siècle. Plante vivace à croissance rapide, elle peut atteindre 2 à 3 m de hauteur. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou. À la fin l'été, elle est parsemée de panicules à fleurs blanches.



Pour la nature : la renouée du Japon possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 m de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 m ! En plus de ces performances, la plante libère également une substance pour empêcher la venue d'autre plante sur son sol. Elle forme des peuplements denses qui étouffent les espèces indigènes, appauvrissant ainsi la diversité biologique des écosystèmes.

BALSAMINE DE L'HIMALAYA

Initialement importées pour leur potentiel mellifère et esthétique, les balsamines de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) envahissent les berges des rivières. Ses graines sont particulièrement adaptées pour une propagation par les cours d'eau, c'est donc tout naturellement qu'elle a colonisé une grande partie des berges. Aujourd'hui, elle est très répandue en Wallonie.

Pour la nature : Les pollinisateurs sont attirés par son pollen. Ils se détournent des plantes indigènes, et n'assurent plus leur reproduction. La voie pour son expansion démesurée est libre, la flore inféodée aux berges de Wallonie disparaît. Cette plante annuelle aux racines superficielles laisse la berge à nu lors de la basse saison. Les terres ne sont plus retenues et s'érodent. D'une manière globale, on constate une altération conséquente de la qualité de l'eau, ainsi qu'une raréfaction de la faune et de la flore qui y sont associés.



QUE FAIRE POUR EN LIMITER LA PROPAGATION ?

Aujourd'hui des actions sont menées pour limiter leur production et vente, mais c'est également au citoyen d'agir :

- Apprendre à les reconnaître : des brochures du SPW sont à votre disposition ;
- Les signaler au service environnement de votre commune et sur le site Observation.biodiversité ;
- Ne pas acheter ou vendre ce type de plante ;
- Gérer les éventuelles petites populations de votre jardin.
- Le Contrat de Rivière Sambre et Affluents peut vous conseiller dans vos projets de gestion de vos plans d'eau.

Alain Lalmant
Echevin de l'environnement



La petite chronique en wallo-picard

Sa sra ko bén râte Pâke. Mè d'avant no ôrons ko dè viô d'mâr (giboulées) è i fôra fé el dimanche dè pâki (dimanche des rameaux).

Un kou el pâki bèni, les garoutes iront in porter pa tavô (à travers) l'village. Lè koumères in mtrons al krwè del mèzon è ô cimtière.

No-s-ôrons el sèméne peîneuse (semaine sainte). Lè-z-èfans d'keur ou Bén lè gamins dè l'escole iront skayèter (pas d'équivalent en français). Pou soula, y perdront tèrtou leu n-èskayète (crécelle) pour dire ô djins lè ofises del sèméne.

On leu donnera dè bobones (bonbons) dè liars ou dè z-eus.

El dimantch dè pâke y-z-ôrons leu pôkadj (cadeau de Pâques, œufs de Pâques).

Lè klotchs sron arlikotées (secouées) din tou les sin.

Pou lè èfants d'keur, s'è-t-in dje. Y asprouventè (essaient) dè monter ô pu wô in sakan (tirant) su l'kord.

Tou soula è out (passé) min djé vo swèrée kan mime dè dwjèyeuse s Pâkes.

A bèn râte.
Michèle Herlin



PIRLOT BÉTON

s.p.r.l.



060/21.13.62

Travaux de Voiries Publics & Privés
Tarmac - Pavages
Fourniture et Pompage
de Béton Préparé
(Pompe jusqu'à 52m)

20, Rue Ficheries - 6461 Virelles

LE MEILLEUR SERVICE AU MEILLEUR PRIX

MOMIGNIES

PNEUS SERVICES

Site: www.momignies-pneus.be
30, rue Chantrenne - 6590 MOMIGNIES (Belgique)
Près de Trélon
Paielement par carte Visa Eurocard

0032 60 51 14 86

Ouverture tous les jours de 8H15 à 12H et de 13H30 à 18H
Le samedi de 8H15 à 12H et de 13H30 à 16H

BATTERIE
PNEUS AGRICOLES
VENTE DE REMORQUES ROUTIÈRES

MENUISERIE GÉNÉRALE • PLACARDS SUR MESURE
ESCALIERS SUR MESURE • CHASSIS • PARQUET
PORTES INTÉRIEURES • TERRASSES
BARDAGES • PORTES DE GARAGE...

• 0470.52.15.27 •

MENUISERIE PEIFFER@HOTMAIL.COM



Plants de pomme de terre,
échalote et oignon



Terreaux, tourbe, semences
pour potager



Semences
pour gazon et prairie

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Ouvert le samedi de 8h30 à 12h00.

SPRL Vital Huart

Rue Carrière, 2 - 6470 Rance - Belgique

☎ +32 60 41 10 24

✉ info@vitalhuart.be

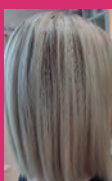
🌐 www.vitalhuart.be

📱 Suivez-nous

La Coiff'B

• Coiffure • Coloriste • Visagiste
• Extension • Barbe

SALON DE COIFFURE & ONGLERIE


BÉRENGÈRE FORGES
0498/80 40 21
Rue des Déportés 76
6470 RANCE



Conseillère Beauté Auriège



AURIÈGE PARIS
Apprenez la Beauté.



Au Château Nougatine

BOUTIQUE TRAITEUR - POISSONNERIE

Bienvenue!

HORAIRES

Au Château Nougatine
Grand Rue 44 - 6470 Rance
0497 03 86 22

Du mardi au samedi
de 9h à 1830

Le dimanche
de 9h à 12h30

📱 WWW.CHATEAU NOUGATINE.BE

HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS, ET SI LE COVOITURAGE était une des solutions ...

Avec la crise en Ukraine, personne n'a pu ignorer l'impact évident de la flambée des prix des carburants sur notre quotidien. Se chauffer, se rendre sur son lieu de travail ou faire partie des personnes qui doivent utiliser leur véhicule pour travailler est devenu un véritable casse-tête financier. Le budget des ménages devient impossible à boucler. Qu'avons-nous comme pistes de solution ?

LE COVOITURAGE, ÉCONOMIES & CONVIVALITÉ

En Belgique, 4 voitures sur 5 ne comptent qu'une seule personne à bord en heure de pointe. A ce jour, le covoiturage représente 4 % des déplacements domicile-travail en Wallonie.

Ce chiffre reste malheureusement très bas. Quelles en sont les raisons ? On peut invoquer les soucis d'horaires, le manque d'aires de covoiturage, la facilité, ... mais, pour ceux qui voudraient se lancer dans cette dynamique, les moyens d'information manquent parfois cruellement.

BON A SAVOIR ...

Des applications ou sites Internet existent. Connaissiez-vous CARPOOL.be ou BLABLACAR.be ?

Ces plateformes permettent d'organiser des trajets réguliers, pour se rendre au travail par ex., ou occasionnel, pour des vacances ou un déplacement particulier. Rien de plus simple. Il vous suffit de vous inscrire en formulant votre demande ou le trajet que vous souhaitez proposer. Des frais s'appliqueront bien entendu en fonction de votre cas de figure. N'hésitez pas à vous renseigner ...

ET SI À SIVRY-RANCE, ON ALLAIT PLUS LOIN ?

Une formule de covoiturage régionale vous intéresserait-elle ? Vous faites régulièrement des trajets et souhaitez les proposer ? Vous n'avez pas de véhicules et vous cherchez des solutions pour vos déplacements ? Vous avez des idées pour proposer un réseau de contacts ?

L'administration communale souhaiterait connaître vos besoins et apporter une solution adaptée aux citoyens qui souhaiteraient s'impliquer dans cette dynamique.

Cette démarche vous intéresse ?

Contactez-nous !

DENIS Virginie
060/21.94.99

officetourisme@sivry-rance.be

Jean-François Gatelier
Bourgmestre de Sivry-Rance



NOS DÉCHETS EN QUELQUES CHIFFRES : DES STATISTIQUES prometteuses pour des taxes élevées !

A l'heure où nos déchets deviennent de plus en plus un casse-tête pour le portefeuille des citoyens et donc pour les communes, je trouvais particulièrement opportun de vous informer au mieux des chiffres que cela représente concrètement.

En 2022, la facture se monte à **413.251, - euros**. C'est en tout cas ce que la Commune de Sivry-Rance déboursa globalement pour la gestion des déchets ménagers.

CETTE SOMME SE RÉPARTIT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- 1) La cotisation 2022 dite UVE : 58.727,52 – euros, soit 12,24 – euros pour chacun des 4.798 habitants au 01/01/2021 de l'entité ;
- 2) La cotisation 2022 dite du Secteur Sud-Hainaut : 334.372,62 – euros, soit 138.614,22 – euros de cotisation appelée Collecte et Transfert (à 28,89 – euros /habitant), auxquels on ajoute 185.970,48 – euros de cotisation appelée Recyparcs (à 38,76 – euros/ habitant) et auxquels on ajoute enfin 9.787,92 – euros de cotisation appelée collecte et traitement du déchet organique (biométhanisation) (à 2,04 – euros/habitant) ;
- 3) L'avance pour la taxe relative à la gestion des Recyparcs 2022 : 7.197, - euros, soit une estimation de 1,50 – euros/habitant) ;
- 4) L'avance pour la taxe relative au traitement des déchets ménagers de l'UVE 2022 : 12.954,60 – euros, soit une estimation de 2,70 – euros/habitant).

A ceci, il conviendrait d'ajouter aussi le coût du temps passé par l'équipe du service « Travaux » pour ramasser **les débris le long des voiries**. On peut estimer que cette collecte due aux incivilités se chiffre à **+/- 450 sacs sur une année**. Ce sont donc des heures et des heures à comptabiliser. Merci à eux pour cette tâche ingrate mais combien nécessaire.

Sur le plan « quantité », les tonnages des **déchets textiles récupérés** sur la commune de Sivry-Rance en 2021 sont eux aussi assez éloquentes. Sur le site même du parc à conteneurs IPALLE à Martinsart, il a été récolté 18.763 kg (Quasi 19 tonnes !). Alors que pour le conteneur du Proxy Delhaize à Rance, 16.593 kg (Quasi 17 tonnes !) ont été récoltés. Au total, ce sont donc 35.357 kg de textile récoltés pour l'exercice 2021, **soit 35,3 tonnes pour une année. Hallucinant !**

**450 SACS
PAR AN
RAMASSÉS
LE LONG DES
VOIERIES !**

**ET AU NIVEAU DES DÉCHETS ORGANIQUES
DÉPOSÉS VIA LES « POINTS D'APPORT VOLON-
TAIRE – PAV », QUELS SONT LES CHIFFRES ?**

Sur Sivry-Rance, nous avons 5 « PAV », certes, certains sont équipés pour d'autres types de déchets aussi, mais ils sont en tout cas, tous équipés électroniquement. Ce qui permet quelques statistiques. Il y a 1 « PAV » dans chacune des anciennes communes de l'entité.

En 2021, via leurs « PAV » respectifs, Froidchapelle a collecté 21 tonnes de déchets organiques. Thuin en a collecté 132,5 tonnes et **Sivry-Rance en a collecté 17 tonnes.**

Pour Sivry-Rance, ces 17 tonnes de déchets organiques via les « PAV » se répartissent comme suit :

Je reviendrai vers vous pour l'analyse des chiffres et donc des tonnages dans notre Recyparc mais aussi pour ce qui concerne les collectes en porte à porte dès qu'ils nous seront communiqués de manière consolidée.

Je vous laisse réfléchir là-dessus et bien évidemment, on en reparle quand vous voulez.



Alain Lalmant
Echevin de l'environnement



Bon à savoir :
changement
d'adresse Email.
Contactez-moi via
cette nouvelle
adresse :
alain.lalmant@gmail.com

Nos points d'apport volontaire (PAV)

- Sivry** : Arrière de la maison communale - Grand'Place (Parking)
- Grandrieu** : Salle communale de Grandrieu - Place de la Margeride
- Rance** : Rue des Combattants - Arrière du terrain de football
- Sautin** : Salle communale de Sautin - Rue du Centre
- Montbliart** : Rue Ploys - Ancienne Place communale



N'OUBLIEZ PAS ... MANGEZ WALLON, c'est bon !



C'est avec plaisir que je livre à votre lecture et à vos réflexions un article rédigé par la Fédération wallonne des agriculteurs qui nous a sollicités pour en assurer la diffusion. Revenons sur la PAC ... à quoi ça sert ? Le savez-vous ?

En décembre dernier, les agriculteurs ont manifesté à plusieurs reprises au sujet de la PAC. Pourquoi ont-ils manifesté ? Quel est l'objectif de la PAC ? On vous l'explique en bref et en clair !

La PAC, c'est la politique agricole commune. Après la seconde guerre mondiale, **assurer l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables** était une priorité, et c'était l'objectif premier de la PAC. Au fil du temps, les missions des agriculteurs dans le cadre de cette politique européenne se sont diversifiées.

Les préoccupations environnementales, de qualité sanitaire des productions, de bien-être animal... sont désormais, et c'est normal, bien présentes dans la PAC. **Les agriculteurs ont un nombre important de règles strictes à respecter** pour nourrir leurs concitoyens, tout en étant très attentifs à ces diverses normes. S'ils ne les respectent pas, ils sont sévèrement sanctionnés et perdent une part des aides allouées.

Au-delà de cet aspect réglementaire, les agriculteurs, qui sont des citoyens comme les autres, ont évidemment pleinement conscience des défis qui se posent à notre société, en particulier en matière de climat. Leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, ils comptent bien l'assumer, et être des acteurs d'évolution vers plus de durabilité.

S'ils ont manifesté en décembre dernier, c'est précisément pour pouvoir s'appuyer sur une PAC solide, qui motive des jeunes à s'engager dans la profession (c'est une difficulté majeure du secteur aujourd'hui), qui permette à tous les agriculteurs de renforcer leur engagement environnemental et climatique sans mettre davantage en danger la santé économique de leur ferme, qui est déjà précaire dans de très nombreux cas. C'est aussi parce que les propositions sur la table leur faisaient craindre une diminution de la production européenne et donc la perte de notre autonomie alimentaire. **Le risque, c'est une alimentation à 2 vitesses** : locale, de haute qualité et respectueuse de l'environnement pour les consommateurs aisés, ou de qualité moindre sur le plan sanitaire et environnemental, venue d'autres régions du monde, pour les familles plus modestes.

Ce modèle, les agriculteurs n'en veulent pas : il n'est bon ni pour notre agriculture familiale, ni pour notre planète, ni pour la qualité de notre alimentation.

Votre soutien citoyen lors des actions de décembre montre que vous avez perçu l'importance de ces enjeux. Merci à vous ! **Et n'oubliez pas...mangez wallon, c'est bon !**



François Ducarme
Echevin de l'agriculture



DE NOUVELLES RÈGLES POUR L'IDENTIFICATION & LA DÉTENTION de chevaux et d'ânes



Dans le courant de 2022, de nouvelles règles seront d'application concernant l'identification et la détention de chevaux et d'ânes. Ces règles découlent d'une nouvelle loi européenne, dont l'objectif est de renforcer les normes de santé et la sécurité de la chaîne alimentaire.

L'ENREGISTREMENT DES LIEUX DE DÉTENTION

En tant que responsable professionnel ou particulier d'un lieu d'hébergement de chevaux et/ou d'ânes, vous devrez déclarer ce lieu de détention (prairie ou bâtiment) dès le 9 février via le site www.horse-id.be/extranet. Cet **enregistrement obligatoire** permettra de retrouver tous les équidés qui ont été en contact avec le cheval ou l'âne atteint d'une maladie réglementée.

A la fin de la période transitoire de 6 mois, un détenteur ne pourra plus faire identifier son poulain si le lieu de détention n'est pas enregistré. L'animal sera alors en infraction avec la législation et son détenteur risque des sanctions.

Son cheval/âne ne pourra pas être donné, ni vendu, ni abattu.

LA TENUE D'UN REGISTRE DES ÉQUIDÉS PRÉSENTS DANS VOS INSTALLATIONS

En tant que responsable d'un lieu de détention, vous devez également avoir **un registre à jour des chevaux et ânes présents dans vos installations.**



Vous trouverez plusieurs modèles de registre sur le site de la confédération belge du Cheval.

Ce registre permet de savoir à tout moment, quels sont les chevaux, ânes présents dans l'établissement ou qui sont passés dans l'établissement, toujours dans le but de pouvoir retrouver les lieux de passage des chevaux/ânes en cas de maladie

L'UTILISATION DE NOUVEAUX MODÈLES DE DOCUMENTS D'IDENTIFICATION

Tout cheval/âne qui réside en Belgique est correctement identifié si :

- Il dispose d'un document d'identification conforme au modèle européen
- Il dispose d'un microchip (puce) implanté du côté gauche de l'encolure
- Il est encodé dans la base de données Horseid.

De nouveaux modèles de passeports seront utilisés après le 28 janvier 2022 pour les ânes/chevaux nouvellement identifiés. Les premières sections contenant les informations sanitaires ont été adaptées et les règles de sécurité renforcées. Les anciens documents délivrés avant 2022 restent toutefois valables.

Un cheval/âne ne peut être déplacé, vendu ou donné sans son document d'identification.

L'EXCLUSION DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE VIA UN VÉTÉRINAIRE OU L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Avec cette nouvelle loi, seuls les vétérinaires, l'AFSCA ou la CBC ont la possibilité d'exclure définitivement un cheval/âne de la chaîne alimentaire en complétant la section ad hoc du document d'identification. En effet, hormis la décision d'exclusion prise par les autorités pour raisons administratives, la seule raison d'exclure un cheval/âne de l'abattage pour la consommation humaine est l'administration de certains médicaments.

L'application de la législation en matière d'identification et de détention des équidés est confiée à la Confédération belge du Cheval.

Le SPF Santé publique a confié sa responsabilité en matière d'identification des équidés à la Confédération belge du cheval.

Celle-ci est chargée de la gestion de la base de données centrale des chevaux/ânes (HorseID), de l'enregistrement des lieux de détention, de la collecte, la gestion et la correction des données relatives à l'identification et à l'enregistrement des chevaux et ânes, des opérateurs et des établissements dans HorseID.

Les associations d'élevage continueront à délivrer les documents d'identification des chevaux destinés à être inscrits dans un studbook.

Pour plus d'informations sur la procédure d'enregistrement, rendez-vous sur <https://cbc-bcp.be>.

Huguette Wérion
Echevine du bien-être animal



LE JARDIN AU FIL DU TEMPS

INFOS : Huguette Wérion : 0496/58.91.05

"**Vivre mon village**", tel est l'appel à projet de la Fondation Roi Bauduin auquel la Maison des Aînés a répondu l'année dernière. Son projet retenu, elle veut ouvrir ses portes et créer du lien intergénérationnel autour du jardinage. Son installation au centre de l'entité de Sivry-Rance, dans les bâtiments de l'ancienne école primaire du village de Sautin, nous permet de diversifier notre programme d'activités.

Des bacs de jardinage fabriqués par la section de menuiserie de l'ITCF David Lachman vous attendent. Venez apprendre des trucs et astuces pour bien réussir votre potager avec une animatrice passionnée en permaculture. Naturopathe, guide nature, guide de jardin botanique, elle sera à votre disposition pour partager son savoir-faire, nous donner des conseils sur le compostage, l'association des plantes, l'enrichissement du sol, le bouturage etc....

Nous observerons également le calendrier lunaire. Nous approfondirons les principes de la culture en bacs : quel substrat choisir, quels matériaux de drainage, quelle exposition, quels entretiens ?

En collaboration avec le cercle horticole de Sivry-Rance, **les activités ont commencé le 24 mars**. Les ateliers s'échelonneront au rythme des saisons et les travaux pratiques seront adaptés à la météo.

Deuxième séance le jeudi 7 avril de 14h à 17h.
A vos agendas : le 14 avril, le 5 mai, le 2 juin.
A découvrir aussi en famille lors des vacances scolaires !



UN PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER AMBITIEUX POUR NOS 2.200 HA DE BOIS ET forêts et pour les 20 prochaines années

Depuis de nombreuses années, la commune de Sivry-Rance s'est engagée à gérer ses propriétés boisées de façon durable. Ceci a été formalisé concrètement en adhérant à la certification PEFC. Par ailleurs, afin de répondre à ce label, mais aussi afin d'être en exacte conformité avec le Code forestier, la Commune devait se doter d'un nouveau plan prévoyant dans l'espace et dans le temps comment cette gestion durable se concrétise dans les faits.

Après plus de 2 ans de travail, la Direction territoriale de Mons du Département de la Nature et des Forêts a remis son épure. Celle-ci a été soumise à enquête publique préalablement relayée dans 2 journaux locaux, via aussi un toute boîte à l'ensemble de la population et via enfin de multiples « posts » Facebook. Cette enquête s'est tenue du 17 septembre 2021 au 03 novembre 2021. Aucune réclamation n'a été enregistrée !?!?!

Ce jeudi 10 février 2022, le Conseil communal de Sivry-Rance a approuvé à l'unanimité ce vaste document de 108 pages complété de très nombreuses annexes, plans et autres tableaux.

CONCRÈTEMENT, DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'aménagement forestier consiste en une étude et un document sur lesquels s'appuie la gestion durable d'une forêt. A partir d'une analyse approfondie du milieu naturel, l'aménagement forestier fixe les objectifs **stratégiques** et **opérationnels** et propose un plan d'action pour une durée déterminée. Le Code forestier fixe le contenu minimum d'un aménagement forestier.

Une importante partie de l'aménagement forestier consiste à analyser les contraintes, notamment au niveau de l'environnement.

Dans le cas des bois communaux de Sivry-Rance (2150 ha), on retiendra les éléments suivants : forêts anciennes (1787 ha), site classé (15,1 ha), 5 sites Natura 2000 (2034 ha), 2 projets de ZHIB (1,29 ha), zone naturelle au plan de secteur (3,4 ha), protection des sols de pentes (108 ha), protection de l'eau (129 ha) et protection des sols hydromorphes (91 ha). **Des mesures de gestion adaptées sont proposées pour tous ces éléments.**

Les mesures de gestion forestière et essences ont été choisies d'une part de manière à être adaptée à la station et d'autre part en tenant compte des spécificités des sols pour leur protection et la protection des zones de l'eau. L'aménagement boisées productives vise

principalement l'entretien des peuplements feuillus en futaies irrégulières mélangées. L'application d'une sylviculture Pro silva favorisera le maintien des essences indigènes feuillues.



La pérennité des sols forestiers sera préservée d'une part via la mise en place d'un réseau permanent d'exploitation et d'autre part, le cas échéant, en encourageant le débardage à cheval sur les sols sensibles.

La gestion des milieux ouverts humides (mares forestières, mégaphorbiaies, roselières) vise le maintien, voire l'amélioration de la biodiversité liée à ces habitats marginaux d'intérêt biologique, à plus forte raison au niveau des 2 projets de ZHIB. La procédure de création des 2 ZHIB a été initiée en parallèle à celle de l'adoption du Plan d'aménagement forestier qui les englobe. Une proportion de 5,9% des bois communaux sont inscrits en réserve biologique intégrale.

DES EFFETS POSITIFS !

Le rapport sur les incidences environnementales indique que, d'une manière générale, le plan d'aménagement forestier des bois communaux de Sivry-Rance ne présentent pas d'effets négatifs notables sur l'environnement. Que du contraire, il engendre de nombreux effets positifs étant donné son caractère multifonctionnel et les mesures préconisées en faveur de l'environnement (protection des sols, de la biodiversité, conservation/amélioration des habitats ...).

Le plan d'aménagement forestier des bois communaux de Sivry-Rance tel que proposé est issu d'une analyse complète de la situation par les services spécialisés du Département de la Nature et des Forêts.

Il intègre l'ensemble des fonctions économique, écologique et sociale que doit remplir la forêt conformément à l'article 1er du Code forestier.

Je voulais profiter de ces pages pour remercier vivement Madame Catherine COLSON, Attachée à la Direction de Mons ainsi que le Chef de Cantonement de Thuin, Monsieur Philippe BAIX et ses agents de la Brigade sud (Véronique ALLARD, Vincent VANDEPUTTE, Christophe MOREAUX et Olivier HALBARDIER) pour leur implication remarquable dans ce travail fastidieux mais combien indispensable pour notre futur forestier.

Je vous laisse réfléchir là-dessus et on en reparle quand vous voulez.

Alain Lalmant
Echevin des Forêts



**Bon à savoir : changement d'adresse Email.
Contactez-moi via cette nouvelle adresse :**

alain.lalmant@gmail.com

LA RAGE TAXATOIRE CONTINUE. OÙ s'arrêtera-t-elle ?

ALTERNATIVE
CITOYENNE
ENSEMBLE



Lors de son enquête sur la taxation en région wallonne, le journal Le Vif/ L'Express a analysé les différentes taxes des communes wallonnes et a établi un classement. Sivry-Rance était la 10^{ème} commune avec les taxes les plus importantes sur 262 communes. Dans le Top 10 des communes les plus taxées !

Depuis lors, la majorité en place a revu l'ensemble des taxes. **26 d'entre-elles ont été augmentées et 6 nouvelles ont été créées** en début de mandat. Même les cartes d'identité pour enfants, pour lesquelles la Région Wallonne suggère de ne pas imposer pour permettre leur accessibilité, font l'objet d'une redevance à Sivry-Rance !

Entretemps encore, cette majorité a inventé une nouvelle « taxe santé » immédiatement annulée par le Ministre de tutelle tant elle était discriminatoire.

Mais ce n'est pas fini, la maladie s'étend. **Lors du conseil de ce mois de décembre, la majorité MIL invente encore une nouvelle taxe** sur la délivrance de documents administratifs en matière d'urbanisme et d'environnement.

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DE CETTE ÉNIÈME TAXE ?

Elle se justifie selon la majorité MIL par « l'augmentation du nombre de dossiers "renseignements urbanistiques" à traiter et la charge de travail que cela représente pour le service Urbanisme et Environnement ».

Notre groupe ACE a refusé catégoriquement cette taxe supplémentaire pour deux raisons :

1) Les citoyens de Sivry-Rance sont déjà plus que ponctionnés pour alimenter les caisses communales. **Trop c'est trop !**

2) Il est étonnant que ce soit le nombre de demandes qui justifie cette redevance supplémentaire. L'administration communale n'est-elle pas au service des citoyens ? Depuis quand faut-il systématiquement faire payer pour une demande de renseignement ? Ne sommes-nous pas un service **public** ? Et qui dit public dit qu'il doit rester accessible.

Sachez, par exemple, que le simple fait de demander l'autorisation pour abattre un arbre dangereux fera l'objet d'une demande de versement de 30 euros alors même que la commune vous répondra qu'il lui faut demander cette autorisation au Département Nature et Forêt. De qui se moque-t-on ?

Il est clair que cette majorité veut remplir les caisses à tout prix. Nous ne savons pas où elle s'arrêtera. La maladie est bien implantée et s'étend. Mais les victimes ne sont pas les membres de la majorité, ce sont les citoyens.

Pour le groupe ACE, cette rage taxatoire qui dure depuis des années ne grandit pas la gestion de notre commune. Elle est le signe d'une dérive dans la gestion financière de Sivry-Rance.



DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES POUR la santé et l'environnement



Lors de l'entretien de vos espaces privés, de votre jardin ou de votre terrasse, vous utilisez peut-être certains produits spécifiques pour lutter contre des nuisibles (plantes indésirées, maladies des plantes, insectes ou petits animaux nuisibles, etc.). Ces produits sont communément appelés des **PESTICIDES**. Mal utilisés, ils peuvent représenter un risque pour votre santé ou l'environnement.

Parmi les pesticides, les produits utilisés dans votre jardin pour protéger vos plantes et contrôler la présence d'un « ennemi » de celles-ci ou pour détruire certains végétaux (plantes indésirées) sont appelés des **produits phytopharmaceutiques ou PPP**. Les instructions fournies avec le produit (dosage, dilution, méthode d'application, etc.) permettent un traitement efficace mais également de limiter les risques pour l'utilisateur (brûlure, contamination, etc.) ou pour l'environnement. Il est donc primordial de respecter ces **conditions d'utilisation**. Les risques sont communiqués à l'aide de pictogramme imprimés sur l'étiquette du produit.

DES ALTERNATIVES ?

Afin de limiter les risques liés à l'utilisation de PPP, on peut privilégier les **alternatives non-chimiques** pour l'entretien de ses espaces verts. Favoriser la biodiversité au jardin grâce à une bande fleurie spontanée ou à semer soi-même, poser un nichoir, des haies, un hôtel à insectes, ou éviter de tondre la pelouse avant la mi-juin sont des pratiques que vous pouvez entreprendre pour lutter contre les ennemis de vos plantes sans utiliser de PPP. En effet, vous attirerez ainsi un grand nombre d'insectes et d'animaux utiles, appelés « auxiliaires ».

Les auxiliaires sont des organismes vivants très précieux permettant de préserver l'équilibre fragile des écosystèmes. La coccinelle, ennemie naturelle des pucerons, en est un exemple. Les auxiliaires comprennent également les pollinisateurs (bourdons, abeilles sauvages, etc.), indispensables pour transformer les fleurs de votre potager en délicieux fruits et légumes.

Le printemps est l'occasion idéale pour se tourner vers de nouvelles pratiques et réduire la quantité de produits chimiques ! Retrouvez d'autres conseils et alternatives aux produits chimiques pour le jardin dans la **brochure « Moins de pesticides »**, téléchargeable sur www.ipalle.be.

Si vous avez néanmoins recours à des pesticides, ne les jetez pas à la poubelle : ces déchets doivent être traités par une filière spécialisée. Il est donc nécessaire d'apporter vos emballages, qu'ils soient vides ou qu'ils contiennent des restes de pesticides, au **recyparc**.

LES BONNES PRATIQUES AU JARDIN : JEU-CONCOURS EN LIGNE

A l'occasion du printemps sans pesticides, l'asbl Corder, Adalia 2.0, la Wallonie et les intercommunales wallonnes de gestion des déchets organisent un jeu-concours ! Tentez de **remporter des lots** d'une valeur allant jusque 100 € en répondant, **entre le 20 avril et le 20 mai**, au questionnaire en ligne sur www.pwrp.be.



ESPACE LIBRE POUR JEUNES (ELPJ) NOUVEAU À SAUTIN ! Une info pour nos jeunes.



L'AMO Oxyjeune est une équipe dynamique qui nous propose déjà le Baobab, accueil pour les tout-petits et leurs parents. Aussi active dans l'aide aux ados en décrochage scolaire par exemple, elle propose une nouvelle activité à nos jeunes depuis le 9 mars dans l'ancienne école communale de Sautin.

EN QUOI CELA CONSISTE ?

L'AMO Oxyjeune en collaboration avec le Centre Culturel propose aux adolescents de l'entité un espace libre pour les jeunes de + de 12 ans.

L'idée est de proposer aux jeunes de se retrouver 2 fois/mois pour passer un chouette moment ensemble. Le groupe est encadré par une animatrice du CC et un éducateur d'Oxyjeune.

Durant ces moments, les jeunes ont l'occasion de proposer, d'imaginer et de créer des activités. Les encadrants viennent avec leur « boîte à outils » et mettent du matériel à leur disposition. La période de pandémie a un impact considérable sur la vie des adolescents en particulier.

L'ELPJ souhaite redonner la possibilité aux jeunes d'avoir des **contacts chaleureux** avec leurs pairs, de vivre des **expériences stimulantes** et de pouvoir **s'exprimer sur leur situation**.

PAS ENCORE TENTÉ L'EXPÉRIENCE ? VOICI LES PROCHAINES DATES :

- Mercredi 13/04 de 16h à 18h
- Vendredi 29/04 de 18h à 20h
- Mercredi 11/05 de 16h à 18h

C'est avec beaucoup d'impatience que les animateurs donnent rendez-vous à tous les jeunes qui le souhaitent pour débiter l'aventure !

CONTACT :

Simon GUILLAUME – AMO Oxyjeune
060/41.22.53 – 0479/09.11.59

Huguette Wérion
Echevine de la jeunesse



RÉSEAU ÉGLISES OUVERTES, RDV LES 04 & 05 juin prochains !



Les 4 et 5 juin 2022, la fabrique d'église de Rance, sous le patrimoine conjoint du Comité du Petit Patrimoine de Sivry-Rance et du musée MagMa a décidé de participer pour la 2ème fois à l'opération JOURNEES DES EGLISES OUVERTES.

PETIT RAPPEL ...

Cette initiative est proposée par l'Asbl belge « Open churches Network » qui, depuis 2007, propose de rejoindre ce concept « **Eglises Ouvertes** ».

De nombreux lieux de culte ont rejoint le projet dont Rance, et vous ouvrent leurs portes parmi les 500 édifices à visiter. Vous pouvez tout découvrir sur « eglisesouvertes.eu ».

LE THÈME DE CETTE ANNÉE SERA « SAINTE ALDEGONDE, LE TEMPS DES MYSTÈRES »

Notre historienne locale Madame Michèle Herlin, membre de notre comité du Petit Patrimoine, nous proposera des visites guidées sur les chronogrammes dans l'église ainsi que sur les objets insolites qui s'y trouvent. Un circuit vous permettra de découvrir divers édifices religieux rançois. Un petit fascicule vous donnera les indications du trajet et l'histoire de ce patrimoine.

Circuit accessible à tous à pied, à vélo, en auto, ... Le départ est libre et non accompagné. Chacun va à son rythme.

Comme l'été dernier, les visites se feront dans le plus grand respect des mesures sanitaires. Nous vous y attendons nombreux, soit seul ou en famille. En dehors des visites guidées, des fascicules explicatifs seront à votre disposition ou sur réservation, selon l'horaire qui vous sera proposé.

HORAIRES DES VISITES GUIDÉES :

Samedi 4 juin :

14h - Dates et chronogrammes
16h - Objets insolites ou oubliés de l'église

Dimanche 5 juin :

14h - Objets insolites ou oubliés de l'église
16h - dates et chronogrammes

Chaque visite dure un peu plus d'1 heure.

Inscriptions :

Michèle Herlin : 0494/93.16.15
Huguette Wérion : 0496/58.91.05



Huguette Wérion
Echevine du Petit Patrimoine



3 nouvelles constructions

À VENDRE

à Boussu-Lez-Walcourt

> RUE DES FAYATS
maisons avec jardin

- 3 FACADES
- 3 CHAMBRES
- ESPACE SALLE DE BAIN
- GRENIER AMÉNAGEABLE
- JARDIN PRIVATIF
- PARKING

Dans un cadre verdoyant, à deux pas des Barrages de l'Eau d'Heure, proche du centre de Boussu-Lez-Walcourt et de ses commodités, le lotissement moderne et convivial des Fayats se voit complété de 11 nouveaux logements, dont

3 maisons sont destinées à la vente.

MAISON 1
121m² | jardin
195.000€ htva

MAISON 2
121m² | jardin
199.000€ htva

MAISON 3
121m² | jardin
205.000€ htva

Intéressé ?

CONTACT

notremaison

☎ 071/53 91 00

@ secretariat@notremaison.be

🌐 www.notremaison.be



Nos services

Secrétariat

☎ 060/41.41.10
commune@sivry-rance.be
09h-12h / 13h-16h

Tourisme

☎ 060/21.94.99
officetourisme@sivry-rance.be
8h30-12h / 13h-16h

Extrascolaire

☎ 0490/11.76.02
roxane.dejonge@sivry-rance.be

Population

☎ 060/41.41.12
☎ 060/41.41.13
population@sivry-rance.be
Lu, me, ve : 8h30-12h / 13h-16h
Ma, je : 03h30-12h
Permanence le 1er samedi du mois : 09h-11h
Chaque lundi : 16h-19h (sauf juillet et août)

Sur
RDV

Urbanisme

☎ 060/41.41.17
urbanisme@sivry-rance.be
lu : 09-12h
Du ma au ve : 09-12h / 13h-16h
Permanence le lundi : 18h-20h (sauf juillet et août)

Sur
RDV

Travaux

☎ 060/45.63.12
travaux@sivry-rance.be

Photos couverture :

Mémorial de Martinsart à Sivry
La rivière la Thure
Chapelle Notre-Dame du Bonsecours à Grandrieu

Contact bulletin communal :

Denis Virginie - 060/21.94.99
officetourisme@sivry-rance.be

Editeur responsable :

J-F Gatelier, Bourgmestre - gatelierjf@gmail.com

Z.I - B6464 Baileux - 060/21.12.99

DISCOBEER
FOOD | DRINK & MORE

Discobeer

LURQUIN

DE VRAIS SPÉCIALISTES
DU CHAUFFAGE

LES PELLETS THUDINIENS

Un combustible 100 % naturel

Le n° de l'économie
071 53 33 74
Renseignez-vous !

DIN plus
7A145

www.mazout-lurquin.be

marbrier Glineur

Grand rue, 20 B-6470 RANCE

060/45 60 63

Lundi, mercredi, jeudi et dimanche
de 12h à 14h30 et de 18h à 22h30

Vendredi et samedi
de 12h à 14h30 et de 18h à 23h30

Fermé le mardi

Sur place, livraison et emporter